

# PROGRAMME 2019-2020

Accompagnement à l'export

## IVBD

Interprofession des Vins de Bergerac et Duras

### ACCOMPAGNEMENT EXPORT IVBD



100% SUD-OUEST FRANCE

Contact IVBD

Service Communication

[contact@vins-bergeracduras.fr](mailto:contact@vins-bergeracduras.fr) - 05.53.63.57.57.

# ACCOMPAGNEMENT EXPORT

## PROGRAMME 2019-2020

### Présentation

L'IVBD propose de vous accompagner dans le cadre de vos programmes individuels de participation à des **événements internationaux au sein de l'Union Européenne**. Il s'agit de vous encourager à inscrire vos vins aux concours internationaux les plus porteurs, et à participer aux salons et mini-expositions **professionnels** les plus adaptés à votre stratégie export.

→ **Accompagnement plafonné à 2000 € HT** (Salons + Concours) par entreprise et par année comptable (1 Août 2019 - 31 Juillet 2020).

→ **Montant de 50%** des frais d'inscription à un salon international ou un concours.

### Evènements éligibles

→ Les **événements éligibles** à l'accompagnement export doivent avoir un **rayonnement international**

#### Les concours éligibles

- Concours Mondial de Bruxelles
- International Wine Challenge
- Decanter World Wine Awards
- International Wine & Spirits Competition
- Mundus Vini
- Sélections Mondiales du Vin – Canada
- Berliner Wein Trophy
- Autres : nous consulter

#### Les salons et Mini-Expos éligibles

- Millésime Bio – Montpellier, du 27 au 29 janvier 2020
- Wine Paris – Paris du 10 au 12 février 2020
- Vinexpo – Paris du 10 au 12 février 2020
- Prowein - Düsseldorf du 15 au 17 mars 2020
- Vinitaly - Vérone du 19 au 22 avril 2020
- London Wine Fair - Londres du 18 au 20 mai 2020
- Tasting France Vins et spiritueux avec Team France Export
- Autres (Japon, Chine, Brésil, Russie...) : nous consulter

Contact IVBD

Service Communication

[contact@vins-bergeracduras.fr](mailto:contact@vins-bergeracduras.fr) - 05.53.63.57.57.

# ACCOMPAGNEMENT EXPORT

## PROGRAMME 2019-2020

### Procédure

- Remplir le formulaire de demande d'aide (ci-joint et disponible sur [www.actus.ivbdpro.fr](http://www.actus.ivbdpro.fr)) en début d'année comptable (1 Août 2019- 31 Juillet 2020) en indiquant les noms des événements ou des concours auxquels vous prévoyez de participer, ainsi que leurs coûts d'inscription (budget prévisionnel le cas échéant).
- Envoyer le formulaire dûment complété au service communication de l'IVBD.
- Etre à jour de ses cotisations auprès de l'IVBD.

### Remboursement des frais

- Pour les concours, fournir à l'IVBD à chaque fin de concours une copie de la facture d'inscription + faire une facture de 50% du montant de l'inscription HT\* à l'IVBD.
- Pour les salons et mini-expositions, fournir à l'IVBD à chaque fin d'évènement une copie de la facture de l'organisme auprès duquel vous vous êtes inscrit + facture à l'IVBD de 50% du montant de l'inscription HT\*+ photos de votre stand. Ce financement est soumis à la mise en avant de l'image des vins de Bergerac et de Duras sur votre stand si vous êtes hors de l'espace collectif (utilisation PLV institutionnelle).

Configuration	Viticulteurs / Caves coopératives	Négociants
Espace collectif IVBD ou Pôle Sud-Ouest	50% du prix du stand et des frais de participation au salon	50% du prix du stand et des frais de participation au salon
Hors espace collectif IVBD ou Pôle Sud-Ouest	50% des frais de participation au salon / des m <sup>2</sup> nus	Non
Pas d'espace collectif proposé	50% des frais de participation au salon / des m <sup>2</sup> nus uniquement en Europe	Non

Contact IVBD

Service Communication

[contact@vins-bergeracduras.fr](mailto:contact@vins-bergeracduras.fr) - 05.53.63.57.57.